



NEWSLETTER

Newsletter juin 2021

Notre site internet : pourecouen.fr

Mesdames, Messieurs,

Voici quelques nouvelles concernant la gestion municipale de la part des élus du groupe **POUR ECOUEN**. Vous pouvez retrouver la plupart de ces informations de façon plus détaillées sur le site de notre association <https://pourecouen.fr/>

Cantines scolaires et prestations périscolaires

Tout d'abord, **nous partageons une pétition de la FCPE de l'école Foch** soutenue par de nombreux parents d'élèves d'Ecouen concernant les tarifs de la cantine et des prestations périscolaires.

Depuis 2018, une nouvelle tarification est entrée en vigueur occasionnant des baisses de tarifs pour 306 familles mais aussi des hausses, parfois très importantes pour 269 familles.

Malgré les questions répétées des parents d'élèves sur le niveau des tarifs et les coûts de revient, la municipalité ne répond pas sur le fond. L'évaluation de la mesure qui devait avoir lieu un an après son entrée en vigueur n'a pas eu lieu. Nous vous invitons donc à signer cette pétition et à la partager largement. Même si vous n'êtes pas concernés directement en signant, vous serez solidaires des parents et manifesterez votre demande de plus de transparence dans la politique municipale.

En voici le lien : <http://chnng.it/98B89ttz2Q>

Elections départementales et régionales

Notre mouvement, réunissant des membres de différentes sensibilités politiques, n'a pas pris position dans ce scrutin. Notre volonté de faire prévaloir l'intérêt communal en toute indépendance ne le permettait pas. Il ne nous a pas échappé toutefois, que les propositions de Madame Delprat, candidate aux départementales, sont bien éloignées de la politique qu'elle mène à Ecouen :

- promotion de l'écologie alors que la municipalité ne pense qu'à urbaniser le nord d'Ecouen,
- engagement pour la démocratie locale alors que l'opacité règne sur la politique municipale,
- développement de la solidarité alors que la ville est loin d'être à la pointe dans le domaine.

Son programme ressemble étrangement à celui que nous avons présenté dans notre programme lors des élections municipales. **Doit-on s'attendre à des changements bénéfiques d'orientation au vu de ces engagements de campagne ?**

Nos actions

Nous avons traité beaucoup de dossiers par courriers à la mairie car les commissions municipales ne permettent pas de travailler sur les projets pour la ville. Elles se réunissent peu, leur ordre du jour est restreint à des questions de forme, ou alors elles sont convoquées dans des conditions de préavis et d'horaires qui ne permettent pas de s'y rendre.

Voici un point des principaux sujets que nous avons traités :

Propreté, sur les axes principaux de la ville :

Après avoir déjà soulevé ce problème à l'échelle de la commune, nous avons alerté Madame le Maire sur des points particuliers qui pourraient être traités relativement facilement.

Plus d'infos : <https://pourecouen.fr/ecouen-un-coup-de-balai-serait-il-necessaire/>).

Diagnostics techniques amiante : Nous ne savons pas s'ils ont été réalisés, malgré la gravité de ce sujet et nos demandes répétées. La libre consultation des Diagnostics est un droit absolu, au-delà des déclarations faites en conseil d'école.

Plus d'infos : <https://pourecouen.fr/amiante-comme-a-son-habitude-la-mairie-fait-elle-fomec/>

Nos actions (suite)

Pollution lumineuse : nous avons demandé une réduction de l'éclairage de nuit dans des endroits où il n'a pas lieu d'être comme dans le Parc Charles de Gaulle.

Plus d'infos : <https://pourecouen.fr/la-nuit-cest-la-moitie-de-la-vie-de-nos-vies/>

Démocratie locale :

En l'absence de consultation des habitants, de budgets participatifs dans le budget 2021, la démocratie locale reste un parent pauvre de la politique municipale.

De plus, Madame le Maire refuse ostensiblement de rendre compte des décisions prises sur délégation du conseil municipal comme l'y oblige la Loi et le respect des conseillers municipaux dont elle tient la délégation.

Le fait qu'un maire puisse faire sa « règle » locale en dépit des lois du Pays interroge sur le bon fonctionnement de nos institutions.

Plus d'infos : <https://pourecouen.fr/le-conseil-municipal-coeur-de-la-democratie-communale-ou-chambre-denregistrement/>

Soutien communal à l'hôtel restaurant : nous nous sommes interrogés sur le coût de l'éclairage public nocturne de la terrasse de l'hôtel-restaurant et sur l'attribution par morceaux successifs à ce dernier de la partie supérieure du parc, bien public communal. Madame le Maire a affirmé que l'éclairage était raccordé au compteur de l'hôtel-restaurant. Nous en concluons donc que l'hôtel-restaurant perd de l'argent inutilement du fait de cet éclairage permanent ! Nous avons demandé si les empiètements sur le domaine public (terrasse et pro-

montoire enherbé) seront couverts par un titre officiel d'occupation du domaine public. Un arrêté doit être pris pour la partie engazonnée mais pas pour la terrasse au motif qu'elle serait dispensée de toute formalité par le code de l'urbanisme. Or c'est tout à fait faux pour matière d'occupation du domaine public. **En l'absence de titre d'occupation, nous rappelons le caractère public du haut du Parc et le droit pour tous de pouvoir y circuler sans nuire à l'activité du restaurant.**

Dossiers en commun avec Ezanville : depuis le 18 février, à quatre reprises, nous avons demandé à la mairie l'accès aux statuts et aux comptes-rendus du Syndicat Intercommunal du collège Jean Bullant et du Syndicat Intercommunal du Parking de liaison d'intérêt régional de la gare.

Malgré les dossiers importants gérés par ces syndicats et le caractère communicable de ces documents, nous n'avons aucune réponse de la mairie. Comptez sur nous pour en disposer et donner notre avis sur les affaires qu'ils gèrent.

Benoît HUET
Conseiller municipal
Président de POUR ECOUEN